

PROGRAMME DE FORMATION



N°

Droit social

Exercer le pouvoir disciplinaire

1 jour

En intra sur demande

Intervenant:

Maitre Louis-Philippe BICHON Avocat conseil en droit social

Coût: nous consulter

Public /Prérequis et modalités d'accès à la formation: Directeurs d'association ou d'établissement, responsables ou personnes en charge des ressources humaines, Chefs de service Pas de prérequis.

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS Centre a la possibilité d'adapter dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : formation@uriopss-centre.fr

Modalités pédagogiques :

Formation en présentiel, à distance ou mixte (présentiel + distanciel) possible Alliance de théorie et de cas pratiques sur chacun des chapitres.

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier.

Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de la formation.

Modalités d'évaluation:

Evaluation des acquis en cours de formation : Etudes d'exemples tirés de la vie des entreprises. Evaluation de la satisfaction des sta-

Evaluation de la satisfaction des sta giaires en fin de formation

Effectif minimum: 3 personnes

Capacité maximum: 12 personnes

Contact: formation@uriopss-centre.fr

Lieu: à définir

Objectifs pédagogiques

- Identifier l'étendue du pouvoir de direction de l'employeur
- Prendre la mesure des comportements fautifs et adapter la sanction
- Savoir rédiger le règlement intérieur ou une lettre de notification d'une sanction
- Discerner pouvoir disciplinaire et harcèlement moral.

Programme

Introduction:

- La légitimité du pouvoir disciplinaire
- Les détenteurs du pouvoir disciplinaire
- Les notions de faute et de sanction
- Distinction entre faute disciplinaire et faute professionnelle

1 Connaître les limites au droit de sanctionner :

- La liberté d'expression
- La discrimination
- Prescription des fautes et prescription des sanctions

2 Discerner pouvoir disciplinaire et harcèlement moral :

- La définition du harcèlement moral
- Rôle des représentants du personnel
- La question de la charge de la preuve
- Les évolutions jurisprudentielles

3 Rédiger le règlement intérieur :

- Objet et associations concernées
- Contenu et modèle de règlement
- Sanctions hors règlement intérieur

4 Echelle des sanctions :

- Observation, blâme, avertissement, mise à pied disciplinaire
- Les sanctions interdites

5 La procédure disciplinaire :

- La question de l'obligation de respecter une procédure
- Le déroulement de la procédure

6 Le licenciement pour faute disciplinaire :

- Les motifs de licenciement (faute légère, grave, ou lourde)
- Procédure et mise à pied conservatoire
- La rédaction de la lettre de licenciement (modèle)
- Les suites du licenciement en fonction du motif retenu (indemnité de licenciement, préavis, indemnité compensatrice de congés payés, Pôle emploi).

